

Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION **26 novembre 2008**

PLACEMENT INITIAL **150 000 \$ minimum**

RFG **0,37 % au
30 juin 2022**

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Maura Walsh depuis le 31 décembre 2022
John Carolan depuis le 31 décembre 2022

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Vise à fournir aux investisseurs la préservation du capital, des liquidités et des revenus.
- Investit dans des titres de créance assortis d'échéances à court terme et d'un risque de crédit très faible.
- Tire parti des ressources mondiales de Fidelity et de son savoir-faire en matière de titres à revenu fixe.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

65

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
PLUS DE 2 M\$	15,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B

9016

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

AU 31 JANVIER 2023

Croissance d'un placement de 1M \$



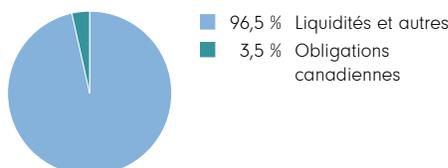
Rendement par période standard (%) 28 février 2023

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Mandat	0,30	0,91	1,60	2,04	1,03	0,73	0,89	0,61	0,59

Rendement par année civile (%) 28 février 2023

	CA	2022	2021	2020	2019	2018
Mandat	0,62	1,42	0,02	0,31	1,19	1,01

COMPOSITION DE L'ACTIF² - au 31 janvier 2023



Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus (suite)

CINQ PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU TRIMESTRE²

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Sumitomo Mitsui Banking	
MUFG Bank	
BNP Paribas	
Storm King Funding	
Banque Nationale du Canada	
Nombre total d'émetteurs	12
Cinq principaux émetteurs – Total	40,7 %

Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus

- Acquisition de titres assortis d'une garantie du gouvernement ou affichant de très fortes cotes de crédit.
- Priorité accordée à la préservation de la valeur liquidative (VL) de 10,00 \$.
- Rendement variable selon les taux d'intérêt à court terme.
- Idéal pour les investisseurs en quête d'un « abri temporaire » pour leurs liquidités.
- Revenu porté au compte de l'investisseur à la clôture de chaque jour d'évaluation et distribué à la fin de chaque mois.

Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Michael Widrig.
- Le gestionnaire de portefeuille cherche à préserver le capital, maintenir les liquidités et obtenir un rendement ajusté au risque supérieur grâce à la recherche fondamentale et macroéconomique.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat investit son actif dans des parts du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada, série O. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux de la Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2023 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.